# GT Ecoresponsabilité

12 mars 2021

Compte rendu

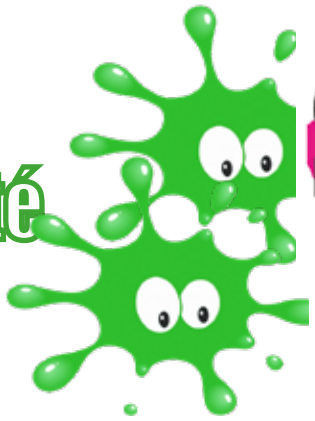

## Le dialogue social se met au vert ?

Ce vendredi 12 mars était réuni un groupe de travail ministériel (GTM) écoresponsabilité. Le 1er du genre !Ouf, l'on ne part pas tout-à-fait de rien. Un certain nombre de mesures ont été engagées. Mais ce n'est pas la panacée non plus, loin de là !

Commençons donc par le catalogue de mesures, dénommé Bercy vert. Celui-ci est la stricte déclinaison ministérielle des engagements de l'Etat pris il y a un an, officialisés dans une circulaire du Premier ministre (en date du 25 février 2020).

Ces engagements recouvrent plusieurs thématiques :

- mobilité, aussi bien en matière de vélo, véhicule électrique, covoiturage, que de solutions de visio (mesures 1 à 8),
- achats plus respensables, en matière de plastiques, papier, alimentation, et produits phytosanitaires (mesures 9 à 12 et 18),
- réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, aussi bien dans les volets cartographie des factures, réalisation des travaux ou communication vers les acteurs (mesures 13 à 17).

| Efforts engagés par les administrations du ministère | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | DGFiP | DGDDI | DGCCRF | INSEE | Adm; Centrale |
| Forfait mobilité durable (mesure n°1) | 3196 demandes | 1092 demandes | NC | 262 demandes | 151 béné-ficiaires |
| Logiciel de gestion de covoitu-rage professionnel (mesure n°3) | Déploiement ODRIVE en cours | | ODRIVE déployé depuis 2019 | | |
| Bornes de recharge électrique (mesure n°4) | 1256 | 51 | NC | 30 | 120 dont 60 à Bercy |
| Achats de véhicules à faibles émissions en 2021 (mesure n°5) | 52% des achats 2021 | 56% des achats 2021 | NC | 69% des achats 2021 | NC |
| Salles de visioconférence en cours de déploiement (mesure n°8) | 380 | 127 | 7 | 160 | 23 |

- économie circulaire et numérique responsable, via une plateforme d'échange de biens et une sensibilisation de l'ensemble des acteurs (mesures 19 et 20).

Il en ressort un certain auto-satisfecit de la part des administrations. Dans les documents, dans la présentation orale et lors de l'échange avec les organisations syndicales ! Ainsi, une des mesures parmi les plus efficaces sur le bilan carbone, c'est d'agir sur les transports de manière incitative. Alors que nombre d'entreprises prennent en charge désormais 100% des frais de transport en commun, pourquoi le ministère (en partenariat avec les régions) ne le fait qu'à hauteur de 50% (moins en réel !) ?

Dès lors, rapidement, avec **Solidaires Finances** l'ensemble des fédérationsl a questionné sur sa place dans ce plan Bercy vert : *est-elle étroitement associée à la prise de décision, ou est-elle simplement spectatrice ?*

.En réponse, le secrétariat général (SG) propose une revue de méthode : chaque organisation syndicale est invitée à communiquer le nom d'un ou une correspondante qui sera chargé du suivi des thèmes liées à l'écoresponsabilité. Afin de «déminer» en amont chaque groupe de travail dédié.

Pour **Solidaires Finances** , Encore faut-il que nos propositions soient entendues ! Celles-ci sont nombreuses et étayées (lire notre liminaire dans laquelle tous les détails de notre analyse sur les différentes mesures ministérielles sont exposés.), il n'appartient qu'à l'administration de montrer sa volonté de co-construire en la matière. La balle est dans son camp. Après l'écoresponsabilité, la socioresponsabilité ?

dans laquelle tous les détails de notre analyse sur les différentes mesures ministérielles sont exposés.

**Solidaires Finances, BOITE 24 - 80 rue de Montreuil- 75011 PARIS - Tél. 01 44 64 64 44**

# GT Ecoresponsabilité

## 12 mars 2021

## Propos Liminaires

**En juillet dernier, lors de la présentation de la loi de finances rectificative, le Réseau Action Climat (RAC) s'inquiétait déjà : « [le gouvernement]** ***finance des activités économiques à l'origine de la crise climatique sans contreparties écologiques et sociales fortes et contraignantes*** **».**

Le plan de relance dite verte « France relance » lancé le 3 septembre, même si il prévoit 30 milliards d'euros pour la transition écologique (6,7 milliards d'euros pour la rénovation thermique, 4,7 milliards pour le rail, 2 milliards dans l'hydrogène ou 1,2 milliard pour l'agriculture et l'alimentation) s'inscrit lui aussi dans le continuum d'une économie productiviste et fortement carbonée.

Mais le gouvernement s'inscrit aussi dans un ripolinage vert, de greenwashing (ou verdissage en français), qui, pense-t-il, lui permettra de donner le change à défaut de respecter les accords de Paris sur le climat et les propositions de la Convention Citoyenne. Et la déclinaison locale, c'est … Bercy Vert !

**Il y a quelques temps, interrogé sur la possibilité de mettre en place des actions en matière environnementales, le secrétariat général (SG) mentionnait des documents « secrets »,** confidentiels, des mesures ne pouvant pas être communiquées aux organisations syndicales (OS) et annoncer une prochain groupe de travail.

Nous y voilà donc avec un certain nombre de documents déclassifiés (sic) et un catalogue « bilan » pour prouver que vous avez bien travaillé. C'est en partie vrai, certaines des actions menées sont intéressantes et pertinentes.

Sauf que, **comme d'habitude** lorsque vous nous présentez un document de ce type, **la différence de traitement** entre personnels de Bercy et ceux et celles du « reste du monde » est patente, malgré les publications de directions vantant les approches « vertes » de chacune d'entre elles.

**Comme d'habitude** aussi, rien ne permet dans le document de nous faire une idée du coût des actions envisagées comme de celles ayant eu lieu, pas plus éventuellement de celles qui auraient pu être repoussées parce que trop coûteuses.

**Comme d'habitude** également, vous confondez, encore et toujours, vos actions de com' avec **l'information** des personnels. C'est un vrai problème parce que la lutte contre le dérèglement climatique passe par l'appropriation et la compréhension de la nécessité des actions à mener, autrement dit ne pas être une personne consommatrice mais actrice de cette lutte.

C'est d'ailleurs aussi le problème de la **gouvernance** que vous avez mise en place, faite de chefs, de directeurs, de spécialistes et d'experts mais sans les personnels. Un fonctionnement très vertical, alors que la note du délégué ministériel au développement durable est claire sur la nécessité « d'associer les agents ».

**Comme d'habitude aussi**, se pose la question du **suivi des actions** qui se fera par une série d'indicateurs, des plus simples au plus complexes, dont les personnels constatent dans leur quotidien de travail qu'ils sont là non pour avoir un retour sur le travail réel ou sur l'efficacité des actions, mais uniquement là pour permettre d'assurer une communication plus ou moins déconnectée de la réalité… Mais c'est peut-être de notre part un vilain soupçon, après tout, ils ne nous ont pas été communiqués et nous n'en connaissons pas le détail. Ce dernier point posant la question de l'information et de l'association de la représentation du personnel à la réalité de la conduite des actions envisagées.

.../...

mars 2021

.../...

**Par ailleurs, il y a dans le document de bilan certains chiffres et certaines actions pourtant présentées sous leur meilleur jour qui vont à l'encontre de l'efficience attendue en matière d'environnement,** nous y reviendrons.

Et, aussi important, ce qu'il n'y a pas dans ce document et qui fait douter de la sincérité ou de la compréhension du sens des termes utilisés.

Pour Solidaires Finances, la preuve indubitable que ce plan est un exercice de ripolinage en vert (pour ne pas dire verdissage/« green washing »), c'est le fait que la santé environnementale ne soit pas mentionnée.

- **Aucune réflexion** sur la pollution intérieure des bâtiments, les revêtements des sols et des murs des bâtiments ministériels.
- **Rien sur la nécessité** de lancer des plans de surveillance ou d'accompagnement des personnels exposés à des produits dangereux. Comme les personnels des ex-DRIRE en charge du contrôle des véhicules, comme le problème de l'amiante toujours présente dans certains composants des véhicules, dans des peintures, dans des revêtements.
- Et ce n'est pas la seule opération mentionnée sur le bâtiment White de l'INSEE qui peut répondre à cette problématique beaucoup plus large.

Nous nous interrogeons également sur les sociétés prestataires de service (nettoyage, sécurité) : intégrent-elles bien les consignes sur la nécessité de bannir l'utilisation de produits polluants et dangereux pour la santé ?

**Pour rentrer dans le détail des actions mentionnées dans ce bilan, voici nos interrogations, nos doutes ou notre franc scepticisme sur l'efficience de certaines d'entre elles.**

- Sur la mesure numéro 1 concernant le **forfait mobilité durable**. Rappelons d'abord que la communication par les directions a été chaotique (diffusion de l'instruction par la DGCCRF pendant les congés de noël pour les forfaits 2020, malgré de nombreuses demandes de Solidaires dès septembre). Les couples qui effectuaient les demandes ont rencontré des difficultés faute de consignes claires. Et donc Qui sont les personnels qui ont bénéficié du forfait ? Quelle localisation ? Quel type de mobilité ?

  Par ailleurs, pourquoi intégrer le remboursement de forfait de transport pour les seuls personnels de Centrale, majoritairement localisés en Ile-de-France, dans ce bilan ? C'est une obligation légale, il est donc un peu surprenant que vous vous en attribuiez le mérite !

  Plus loin dans le document, vous mentionnez une initiative de la DDFIP du Puy-de-Dôme qui s'est transformée en manager sportif ! Ce serait bien de ne pas confondre le cyclotourisme avec le « vélo-taf ». Dans un cas, c'est un choix de loisir et dans l'autre c'est un choix de mode de déplacement.

- Dans la mesure 2 sur **les partenariats de covoiturage,** vous précisez que le partenariat avec Karos n'ayant pas porté ses fruits il n'a pas été renouvelé. Mais çela a coûté combien ? Et en quoi il n'a pas porté ses fruits, à quelle hauteur ? Avez-vous identifié les freins à l'utilisation de cet outil ?

- La mesure 5, portant sur **les flottes automobiles**, est assez révélatrice de ce que nous disions plus haut sur les chiffres : plutôt que des pourcentages, qui peuvent cacher la réalité de l'action entreprise, le nombre d'acquisition de véhicules serait plus parlant. Et nous souhaiterions également savoir où en est la rationalisation de l'usage du parc automobile : le nombre de déplacements, les utilisateurs, le kilométrage moyen des déplacements...

- La mesure 7 sur **la compensation des émissions de gaz à effet de serre** (GES) des déplacements aériens est peut-être la pire de toutes en matière de green washing. De nombreuses études ont montré que les compensations des pollutions émises en déplacements aériens n'étaient absolument pas à la hauteur, si ce n'est à s'acheter une bonne conscience ! La convention citoyenne a pointé de manière très claire l'hérésie des vols intérieurs en préconisant l'usage systématique du train. C'est cela qui devrait être appliqué dans les directions des MEFR.

- Les mesures 8 et 20 (visioconférence et numérique responsible) traitent de l'**apport des outils numériques** dans la réduction des émissions de CO2. Cette assertion, vous le savez bien, est largement discutée et n'est pas aussi évidente que vous avez l'air de le penser.

.../...

.../...

Les consommations d'énergie induites par les flux de données autant que par la fabrication des outils numériques (l'énergie grise) sont dramatiquement élevées, à la hauteur de la consommation d'un 8e continent ! Leur usage doit donc faire l'objet d'une attention particulière et les usages doivent en être parfaitement maitrisés. Pour cela, des actions de formation sont obligatoires : nettoyer les ordinateurs, avoir conscience des flux de mails, de leur conservation...

Et puis, se vanter du système de visio de Bercy aujourd'hui c'est un peu de la provocation quand même : au bout d'un an d'état d'urgence sanitaire, le système de visio de Bercy est toujours aussi indigne, ça doit être un des pires de France ! Comment peut-on travailler dans de bonnes conditions avec cet outil ?

➢Sur la **suppression des plastiques à usage unique** (mesure 9), il est évident que la crise sanitaire a perturbé la mise en œuvre de cette action et a engendré une consommation accrue de contenants, couverts, gobelets, bouteilles en plastiques.

Mais par delà ce moment particulier, votre action en la matière reste très limitée. Devons-nous vous rappeler qu'il y a encore peu, les bouteilles d'eau trônaient sur chaque table de réunion alors que l'utilisation des carafes et des verres est parfaitement possible ?

➢D'autre part, à plusieurs reprises dans le document, vous mentionnez les fontaines à eau comme étant une manière de réduire les plastiques. Mais, grande nouvelle !, l'eau du robinet c'est encore mieux : pas d'électricité, pas de plastique du tout !

➢Avoir des c**lauses éco-responsables** dans les appels d'offre (mesure 10) c'est bien, mais les prestations de certification environnementale gagneraient à être mieux encadrées… Et l'économie libéralisée et mondialisée permet justement de contourner les obligations en matière de respect de l'environnement. Sans compter la logique court-termiste du capitalisme…

➢Nous sommes surpris de ne pas voir reprise, dans la mesure 12 sur **les produits alimentaires de qualité et durables**, l'initiative de l'INSEE (à Caen) qui a mis en place le compostage des déchets alimentaires des cantines. Nous sommes par ailleurs curieux de savoir comment et quand - suivant quel calendrier - la DGFIP déclinera cet engagement de fournir des aliments issus de l'agriculture bio ou labellisés.

➢Le détail des actions menées pour sensibiliser les agents (mesure 17) nous fait un peu sursauter. Comme nous l'avons dit plus haut, il est surtout nécessaire de rendre les personnels acteurs des changements, pas de leur proposer des écrans géants, des tables digitales ou de rajouter encore au flux de courriels (tout cela étant par ailleurs hautement consommateur d'énergie !)...

On lit dans le dernier DGCCRF info : « *Les consommateurs sont en effet devenus de plus en plus sensibles à la question environnementale et le nombre d'allégations environnementales présentes sur les produits et les services a connu un très fort développement au cours de la dernière décennie. Toutefois, dans certains cas, il peut s'agir de « verdissement » abusif (« greenwashing ») c'est-à-dire pour les entreprises de verdir leur image en valorisant leurs produits, sans que leur caractère écologique soit réel.* ».

**Et c'est bien le problème de ce document et de ces actions : la volonté de Bercy de se mettre au goût du jour et de se lancer dans la course « au plus vert que moi tu meurs », en l'occurrence ici, au label. Mais de le faire avec beaucoup de retard sur ce qui se passe ailleurs et, du coup, de ne pas prendre en compte les avancées existantes.**

**Quant à nous proposer d'organiser conjointement, organisations syndicales et administration, des événements communs, ce n'est pas nécessaire : Solidaires s'est associé et continuera à le faire aux Marches pour le climat, à l'affaire du siècle…**

**Solidaires Finances, BOITE 24 - 80 rue de Montreuil- 75011 PARIS - Tél. 01 44 64 64 44**